



Communiqué de presse - Octobre 2019

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ PACKETAI DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 2,1 MILLIONS D'EUROS

La startup PacketAI lève 2,1 millions d'euros pour lancer sa solution de prédiction des incidents IT en 2020.

La société PacketAI, développe une solution de monitoring informatique en utilisant le « deep learning ». Cette solution permet d'analyser une grande quantité de données et ainsi de fluidifier leur travail. PacketAI développe également des algorithmes qui, grâce au traitement des données, prédisent des incidents informatiques.

Cette levée de fonds permet à PacketAI d'accélérer le développement de sa solution dont la première version accessible est prévue pour 2020. L'investissement lui permettra également de poursuivre ses investissements en matière de recherche & développement et d'innovation et de recruter des collaborateurs, notamment pour son équipe commerciale.

Aster a mené le tour aux côtés de BNP Paribas Développement et SGPA, ainsi qu'Entrepreneur First, l'investisseur historique.

Harlay Avocats conseillait PacketAI avec **Thibaut Chareton**, associé et **Ornella Towanou**, collaboratrice.

Delsol Avocats conseillait Aster Capital avec **Henri-Louis Delsol**, associé et **Martin Souyri**, collaborateur.

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.